

Fraternité

## Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

#### **FORMULAIRE**

# Voter par procuration (Formulaire 14952\*03)

## Cerfa 14952\*03

**ATTENTION :** selon le navigateur utilisé (Chrome, Firefox, Internet Explorer, Microsoft Edge, Safari ...), le document au format PDF s'affiche dans une autre page ou dans un onglet ou se télécharge dans votre dossier Téléchargements (ou un autre dossier si vous avez une configuration personnalisée sur votre ordinateur ou smartphone). Si vous utilisez le navigateur Firefox, veuillez enregistrer le document PDF sur votre poste avant de le compléter.

Permet de faire une procuration de vote.

#### Vous pouvez:

- Soit remplir le formulaire à l'aide de l'ordinateur, puis l'imprimer sur 2 feuilles (pas de recto verso)
- Soit imprimer le formulaire sur 2 feuilles (pas de recto verso), puis le remplir à la main (lisiblement et sans ratures)

Pour remplir le formulaire :

- Vous devez indiquer votre numéro national d'électeur et celui de l'électeur chargé de voter à votre place. Vous pouvez connaître ces numéros à l'aide de ce téléservice (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788).
- Vous ne devez pas remplir les parties réservées à l'administration.

## À noter

Ce formulaire permet également de résilier une procuration de vote.

Remplir le formulaire (https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa\_14952.do)

Consulter la notice en ligne

<u>(h</u>

Notice - Vote par procuration

Besoin d'aide ? Une remarque ? (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675/aide-remarque)

## Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

Quelles sont les dates des prochaines élections ? (<a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1939">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1939</a>)
Une personne détenue en prison a-t-elle le droit de voter ? (<a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1227">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1227</a>)
Vote par procuration (<a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1227</a>)

Émetteur du formulaire administratif : Ministère chargé de l'intérieur Vérifié le 12 avril 2024 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)